

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION ÉQUILIBRÉ

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. L'objectif de cette orientation de gestion est une valorisation attractive de l'épargne avec un risque moyen de perte en capital. L'épargne investie dans ce profil est répartie à hauteur de 20 % sur les fonds en euros et à hauteur de 80 % sur des supports en unités de compte. En fonction de l'évolution de la valorisation des supports en unités de compte, une fluctuation du pourcentage investi sur les fonds en euros est possible entre 10 % et 30 %. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 50 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion équilibrée est destinée aux adhérents qui recherchent une valorisation attractive de l'épargne avec un risque moyen de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 5 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

		Investissement 10 000€		
Scénarios		1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 359 €	6 771 €	5 479 €
	Rendement annuel moyen	-16,41%	-12,19%	-11,34%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 151 €	8 574 €	8 206 €
	Rendement annuel moyen	-8,49%	-5,00%	-3,88%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 067 €	10 231 €	10 473 €
	Rendement annuel moyen	0,67%	0,76%	0,93%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 024 €	12 116 €	13 192 €
	Rendement annuel moyen	10,24%	6,61%	5,70%

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 3 ans	Si vous sortez au terme de 5 ans
	Période de détention recommandée		
Coûts totaux	171,14	530,20	918,61
Réduction du rendement annuel	1,71%	1,71%	1,71%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,03%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,68%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION OFFENSIF

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. L'objectif de cette orientation de gestion est la recherche de performance de l'épargne avec un risque très important de perte en capital. L'épargne investie dans ce profil est exclusivement répartie sur des supports en unités de compte. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 80 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion offensif est destinée aux adhérents qui recherchent une performance de l'épargne avec un risque très important de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 5 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€		1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 480 €	5 286 €	3 591 €
	Rendement annuel moyen	-25,20%	-19,15%	-18,52%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 811 €	8 289 €	8 136 €
	Rendement annuel moyen	-11,89%	-6,06%	-4,04%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 354 €	11 216 €	12 363 €
	Rendement annuel moyen	3,54%	3,90%	4,33%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 082 €	14 938 €	18 195 €
	Rendement annuel moyen	20,82%	14,31%	12,72%

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 3 ans	Si vous sortez au terme de 5 ans
			Période de détention recommandée
Coûts totaux	213,62	706,14	1 318,56
Réduction du rendement annuel	2,14%	2,14%	2,14%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,05%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,09%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Ce document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement Gan Patrimoine Évolution. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PATRIMOINE ÉVOLUTION

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0)9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 26 février 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Gan Patrimoine Évolution est un contrat d'assurance sur la vie de type multisupport. C'est un contrat de groupe à adhésion facultative souscrit auprès de Groupama Gan Vie par l'Association pour la Protection du Patrimoine et de la Personne (A3P) au profit de ses adhérents. Il est régi par le Code des assurances et relève des branches 20 (Vie-Décès) et 22 (Assurances liées à des fonds d'investissements). L'adhérent sera défini ci-après par le terme « investisseur ».

Objectifs : ce produit permet la constitution d'une épargne par des versements libres et/ou programmés affectés en fonction des options d'investissement proposées par le produit. L'investisseur choisit la répartition de ses versements sur le fonds en euros et/ou des unités de compte représentatives d'actions ou de parts d'organismes de placements collectifs (OPC), selon ses objectifs, son horizon de placement, sa propension au risque.

Le fonds en euros est décrit dans un document d'informations clés spécifique disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Les supports d'investissement en unités de compte sont des investissements associés à des produits de placement plus risqués offrant en retour un rendement potentiel plus élevé, mais non garanti par Groupama Gan Vie. En fonction du profil d'investisseur et des objectifs, vous investissez dans tous les types de supports d'investissement offerts dans le cadre du produit.

Les supports d'investissement en unités de compte sont décrits dans un document d'informations clés spécifique disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Nous attirons votre attention sur le fait que le rendement de votre contrat dépend du profil d'investissement. Par ailleurs, nous vous signalons que la période de détention a un impact direct sur le profil de risque et de rémunération des supports d'investissement.

Le nombre d'unités de compte attribué est le rapport entre le montant net investi et la valeur liquidative de l'actif sous-jacent. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.

La valeur de rachat de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de rachat pour chacun des supports. La valeur de rachat en euros pour un support en unités de compte est obtenue en multipliant le nombre d'unités de compte par la valeur de l'unité de compte à la date de valeur du rachat.

Investisseurs de détail visés : ce produit s'adresse à des personnes physiques, résidents fiscaux français lors de l'adhésion. Il propose une diversité d'options d'investissement dont le choix s'effectue en fonction des besoins et des objectifs propres à chaque investisseur ; ainsi qu'à son profil d'investisseur qui dépend, notamment, de sa situation patrimoniale, de ses connaissances et expériences en matière de marchés financiers, de son horizon de placement et de son aversion au risque.

Prestations d'assurance : en cas de décès de l'investisseur, un capital égal à l'épargne constituée, diminuée le cas échéant des avances en cours, de la fiscalité et des prélèvements sociaux en vigueur, est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). Le produit comporte une Garantie plancher optionnelle destinée à compléter la garantie principale de façon à ce que le montant versé en cas de décès avant l'âge de 75 ans soit au minimum égal à la somme des versements nets de frais, diminuée le cas échéant de la somme des rachats partiels et des sommes dues au titre des avances en cours consenties sur le contrat. La garantie cesse au premier jour du mois qui suit le 75^{ème} anniversaire de l'investisseur.

Durée de vie : l'investisseur adhère pour une durée viagère. Groupama Gan Vie, comme initiateur du produit, n'a pas le droit de résilier unilatéralement votre adhésion. Celle-ci prend fin en cas de renonciation au contrat, en cas de rachat total ou au décès de l'investisseur.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'allocation de la classe d'actifs choisie étant personnalisable, le niveau de risque varie entre 1 et 6 selon les options d'investissement retenues. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

La performance globale de votre contrat dépendra des performances et des frais de chacun des supports investis dont vous trouverez le détail dans les documents d'informations spécifiques de ces derniers auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

De plus elle ne tiendra pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez en fonction de la législation fiscale en vigueur.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA GAN VIE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de Groupama Gan Vie, les contrats d'assurance, bons et contrats de capitalisation, sont couverts par le Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). La procédure d'indemnisation prévue par l'intervention du FGAP tient compte de l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des contrats d'assurance, des contrats et bons de capitalisation afférents à un même assuré, un même souscripteur de contrat, un même adhérent ou un même bénéficiaire de prestations.

L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la société défaillante. Le FGAP reconstitue la provision attachée à chaque contrat, dans la limite d'un plafond d'un montant de provisions techniques de 70 000 € pour toutes les prestations relatives aux contrats d'assurance vie et de capitalisation.

La perte que vous pouvez subir dans ce cas est équivalente aux sommes supérieures à 70 000 €, sans limitation de montant, dont vous êtes créancier.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €			Période de détention recommandée		
	Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans	
MIN	Coûts totaux	Taux	5,49 %	8,56 %	12,96 %
		Montant	548,66	856,44	1 295,82
	Réduction du rendement annuel	5,49 %	2,08 %	1,53 %	
MAX	Coûts totaux	Taux	10,62 %	27,75 %	47,99 %
		Montant	1 061,83	2 775,08	4 799,16
	Réduction du rendement annuel	10,62 %	6,31 %	5,02 %	

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Catégories	Postes	MIN	MAX	Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,55 %	0,97 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	-2,34 %	2,96 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,05 %	3,34 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00 %	2,60 %	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00 %	0,00 %	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les coûts que vous supporterez effectivement dépendront du ou des supports investis. Vous trouverez les informations concernant ces supports auprès de votre conseiller ou sur le site internet www.ganpatrimoine.fr.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Délai de renoncement : l'investisseur peut renoncer à son adhésion au contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter de la date de signature de la demande d'adhésion, date à laquelle est conclu le contrat. A cet effet, l'investisseur doit adresser à Groupama Gan Vie une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse et selon les modalités définies sur la demande d'adhésion.

Durée de détention recommandée : la durée de détention recommandée de Gan Patrimoine Évolution est de 8 ans. Elle dépend notamment de la situation patrimoniale de l'investisseur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. L'investisseur est invité à se renseigner auprès de son conseiller ou de son assureur Groupama Gan Vie.

Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme : l'investisseur a la faculté d'effectuer, à tout moment et sans frais, un rachat total ou partiel de son contrat. Le montant total disponible est égal à la valeur de rachat du contrat, diminuée le cas échéant des avances en cours, de la fiscalité et des prélèvements sociaux en vigueur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute demande d'information ou toute réclamation (désaccord, mécontentement) relative à la vente de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou à votre Service de la Relation Clientèle au :

- 09.69.32.20.60 (numéro cristal, appel non surtaxé),
- ou par courrier postal

Gan Patrimoine
Service Relation Clientèle
TSA 51212
35090 RENNES Cedex 9

Si cette première réponse ne vous satisfait pas, votre réclamation peut être adressée au service "Réclamations" de l'Assureur, dénommé Groupama Gan Vie :

- par courrier postal : Groupama Gan Vie Service Réclamations TSA 91414 35090 Rennes CEDEX 9,
- par courriel à l'adresse suivante : service.reclamations@ggvie.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. La réponse définitive à votre réclamation vous sera apportée dans un délai de traitement de deux mois au plus. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai plus long, vous en serez informé.

En dernier lieu, vous pourrez recourir à la Médiation de l'Assurance sur le site : www.mediation-assurance.org ou par courrier : Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris CEDEX 09. Si l'avis de la Médiation de l'Assurance ne vous satisfait pas, vous pourrez éventuellement saisir la justice.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet www.ganpatrimoine.fr.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Ce document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

FONDS EN EUROS

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : l'épargne investie dans le fonds en euros est placée dans un actif de Groupama Gan Vie spécifiquement affecté aux contrats d'assurance et de capitalisation. Il vous est proposé en complément d'unités de compte pour les contrats multisupports. Chaque fin d'année, la participation aux bénéfices est déterminée par l'assureur en fonction des résultats techniques et financiers de l'année civile dans le respect des contraintes légales et réglementaires du Code des assurances et est entièrement affectée à la provision pour participation aux bénéfices de Groupama Gan Vie. De plus, l'Assureur fixe le taux de la participation aux bénéfices affectée à la revalorisation de l'épargne constituée sur le fonds en euros, dès lors que ce fonds est actif au 31 décembre de l'année civile de référence.

Objectifs : le fonds en euros est constitué d'actifs diversifiés (obligations, actions, immobiliers et trésorerie). Le risque financier est nul pour l'investisseur en raison de la garantie en capital du fonds en euros qui prévoit une garantie des montants nets investis et un effet de cliquet : les intérêts nets servis mensuellement sont définitivement acquis.

Investisseurs de détail visés : ce support s'adresse à des personnes physiques résidents fiscaux français lors de l'adhésion ou de la souscription, recherchant la sécurité avec une garantie de leur capital investi hors frais de gestion. Ce support est particulièrement adapté pour les clients les moins avertis et ceux désirant moduler leur profil de risque et ne souhaitant pas s'exposer aux aléas des marchés financiers.

Terme : l'investissement sur le support ne comporte aucun terme.

Intégration des risques en matière de durabilité : Groupama Gan Vie intègre dans la politique d'investissement du fonds en euros la gestion des risques en matière de durabilité (événements à caractère environnemental, social ou de gouvernance pouvant affecter la valeur financière du portefeuille). L'évaluation de la capacité des entreprises et des organisations à innover et à s'adapter face aux mutations environnementales et sociales et l'analyse structurelle de la solidité des Etats pour les obligations souveraines sont intégrées dans le processus de gestion d'investissement. Les entreprises et les organisations identifiées comme les plus risquées à l'issue de cette analyse (entreprises dont la viabilité économique et financière serait fragilisée en raison d'une forte exposition aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ; entreprises dont les modèles économiques sont les plus exposés au changement climatique), sortent de la stratégie d'investissement et font l'objet d'un désengagement progressif. Par ailleurs, la politique de sortie du charbon thermique du Groupe Groupama s'applique sur le fonds en euro.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit un an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Le tableau ci-après montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez le montant reporté dans le tableau. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€		1 an (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000
	Rendement annuel moyen	0,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070
	Rendement annuel moyen	0,70%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 076
	Rendement annuel moyen	0,76%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 082
	Rendement annuel moyen	0,82%

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA GAN VIE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de Groupama Gan Vie, les contrats d'assurance, bons et contrats de capitalisation, sont couverts par le fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). La procédure d'indemnisation prévue par l'intervention du FGAP tient compte de l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des contrats d'assurance, des contrats et bons de capitalisation afférents à un même assuré, un même souscripteur de contrat, un même adhérent ou un même bénéficiaire de prestations.

L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la société défaillante. Le FGAP reconstitue la provision attachée à chaque contrat, dans la limite d'un plafond d'un montant de provisions techniques de 70 000 € pour toutes les prestations relatives aux contrats d'assurance vie et de capitalisation.

La perte que vous pouvez subir en cas de défaillance de Groupama Gan Vie est équivalente aux sommes supérieures à 70 000 € sans limitation de montant, dont vous êtes créancier.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €		Période de détention recommandée
Scénarios		Si vous sortez au terme d'un an
Coûts totaux	Taux	0,81%
	Montant	81 €
Réduction du rendement annuel		0,81%

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, au terme de la période de détention recommandée. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,81%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Délai de renonciation : il n'existe pas de délai de renonciation concernant l'investissement effectué sur ce support.

Durée de détention recommandée : un an.

Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme : en l'absence de terme pour ce support, cette section est sans objet.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute demande d'information ou toute réclamation (désaccord, mécontentement) relative à la vente de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou à votre Service de la Relation Clientèle au :

- 09.69.32.20.60 (numéro cristal, appel non surtaxé),
- ou par courrier postal

Gan Patrimoine
Service Relation Clientèle
TSA 51212
35090 RENNES Cedex 9

Si cette première réponse ne vous satisfait pas, votre réclamation peut être adressée au service "Réclamations" de l'Assureur, dénommé Groupama Gan Vie :

- par courrier postal : Groupama Gan Vie Service Réclamations TSA 91414 35090 Rennes CEDEX 9,
- par courriel à l'adresse suivante : service.reclamations@ggvie.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. La réponse définitive à votre réclamation vous sera apportée dans un délai de traitement de deux mois au plus. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai plus long, vous en serez informé.

En dernier lieu, vous pourrez recourir à la Médiation de l'Assurance sur le site : www.mediation-assurance.org ou par courrier : Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris CEDEX 09. Si l'avis de la Médiation de l'Assurance ne vous satisfait pas, vous pourrez éventuellement saisir la justice.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet www.ganpatrimoine.fr.

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION DYNAMIQUE

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. L'objectif de cette orientation de gestion est la recherche d'une croissance dynamique de l'épargne avec un risque important de perte en capital. L'épargne investie dans ce profil est exclusivement répartie sur des supports en unités de compte. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 70 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion dynamique est destinée aux adhérents qui recherchent une croissance dynamique de l'épargne avec un risque important de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 5 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de

		Investissement 10 000€		
Scénarios		1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 764 €	5 778 €	4 227 €
	Rendement annuel moyen	-22,36%	-16,71%	-15,82%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 853 €	8 193 €	7 832 €
	Rendement annuel moyen	-11,47%	-6,43%	-4,77%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 198 €	10 669 €	11 296 €
	Rendement annuel moyen	1,98%	2,18%	2,47%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 673 €	13 714 €	15 876 €
	Rendement annuel moyen	16,73%	11,10%	9,69%

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 3 ans	Si vous sortez au terme de 5 ans
			Période de détention recommandée
Coûts totaux	197,78	631,59	1 133,07
Réduction du rendement annuel	1,98%	1,98%	1,98%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,03%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,95%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION MODÉRÉE

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. L'objectif de cette orientation de gestion est une valorisation mesurée de l'épargne avec un risque modéré de perte en capital. L'épargne investie dans ce profil est répartie à hauteur de 40 % sur les fonds en euros et à hauteur de 60 % sur des supports en unités de compte. En fonction de l'évolution de la valorisation des supports en unités de compte, une fluctuation du pourcentage investi sur les fonds en euros est possible entre 30 % et 50 %. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 30 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion modérée est destinée aux adhérents qui recherchent une valorisation mesurée de l'épargne avec un risque modéré de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 3 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de

vosre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€		1 an	2 ans	3 ans
Scénarios				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 983 €	8 383 €	7 849 €
	Rendement annuel moyen	-10,17%	-8,44%	-7,75%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 404 €	9 088 €	8 816 €
	Rendement annuel moyen	-5,96%	-4,67%	-4,11%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 892 €	9 781 €	9 674 €
	Rendement annuel moyen	-1,08%	-1,10%	1,10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 375 €	10 493 €	10 575 €
	Rendement annuel moyen	3,75%	2,43%	1,88%

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 2 ans	Si vous sortez au terme de 3 ans
			Période de détention recommandée
Coûts totaux	153,17	305,33	456,49
Réduction du rendement annuel	1,53%	1,53%	1,53%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,52%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION SÉRÉNITÉ

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. L'objectif de cette orientation de gestion est une valorisation peu importante mais régulière de l'épargne avec un risque de perte en capital faible. L'épargne investie dans ce profil est répartie à hauteur de 60 % sur le fonds en euros et à hauteur de 40 % sur des supports en unités de compte. En fonction de l'évolution de la valorisation des supports en unités de compte, une fluctuation du pourcentage investi sur le fonds en euros est possible entre 50 % et 70 %. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 20 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion sérénité est destinée aux adhérents qui recherchent une valorisation peu importante mais régulière de l'épargne avec un risque de perte en capital faible. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 3 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de

vosre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€				
Scénarios		1 an	2 ans	3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 219 €	8 730 €	8 289 €
	Rendement annuel moyen	-7,81%	-6,56%	-6,06%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 576 €	9 331 €	9 115 €
	Rendement annuel moyen	-4,24%	-3,40%	-3,04%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 887 €	9 773 €	9 663 €
	Rendement annuel moyen	-1,13%	-1,14%	-1,14%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 196 €	10 223 €	10 228 €
	Rendement annuel moyen	1,96%	1,11%	0,75%

QUE VA ME CÔTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 2 ans	Si vous sortez au terme de 3 ans
			Période de détention recommandée
Coûts totaux	138,32	275,39	411,27
Réduction du rendement annuel	1,38%	1,38%	1,38%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,38%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Gan Patrimoine Evolution», «Gan Patrimoine Stratégies», «Patrimoine Stratégies Vie» et «Gan Patrimoine Capitalisation».

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION ÉQUILIBRÉ DURABLE

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 10 mars 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Objectifs et moyens : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. Ce profil de gestion permet un investissement dit durable et responsable en privilégiant avant tout le financement des entreprises qui prennent en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans leur stratégie. L'objectif de cette orientation de gestion est une valorisation attractive de l'épargne avec un risque moyen de perte en capital. L'épargne investie dans ce profil est répartie à hauteur de 20 % sur les fonds en euros et à hauteur de 80 % sur des supports en unités de compte. En fonction de l'évolution de la valorisation des supports en unités de compte, une fluctuation du pourcentage investi sur les fonds en euros est possible entre 10 % et 30 %. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 50 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Investisseurs de détail visés : L'orientation du profil de gestion équilibré durable est destinée aux adhérents qui recherchent une valorisation attractive de l'épargne avec un risque moyen de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 5 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€		1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 347 €	6 741 €	5 433 €
	Rendement annuel moyen	-16,53%	-12,32%	-11,49%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 281 €	8 970 €	8 898 €
	Rendement annuel moyen	-7,19%	-3,56%	-2,31%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 202 €	10 684 €	11 312 €
	Rendement annuel moyen	2,02%	2,23%	2,50%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 170 €	12 641 €	14 207 €
	Rendement annuel moyen	11,70%	8,12%	7,28%

QUE VA ME CÔTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 3 ans	Si vous sortez au terme de 5 ans
			Période de détention recommandée
Coûts totaux	170,27	542,81	971,32
Réduction du rendement annuel	1,70%	1,70%	1,70%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,69%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Ce document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement Gan Patrimoine Capitalisation. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PATRIMOINE CAPITALISATION

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 26 février 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Gan Patrimoine Capitalisation est un contrat de capitalisation nominatif de type multisupport, dont les garanties sont libellées en unités de compte et en euros. Il est régi par le Code des assurances et relève de la branche 24 du code des assurances. Le souscripteur sera défini ci-après par le terme « investisseur ».

Objectifs : ce produit permet la constitution d'une épargne par capitalisation de versements libres ou programmés, affectés en fonction des options d'investissement proposées par le produit. Cette épargne constitue le capital au terme du contrat. L'investisseur choisit la répartition de ses versements sur le fonds en euros et/ou des unités de compte représentatives d'actions ou de parts d'organismes de placements collectifs (OPC), selon ses objectifs, son horizon de placement, sa propension au risque.

Le fonds en euros est décrit dans un document d'informations clés spécifiques disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Les supports d'investissement en unités de compte sont des investissements associés à des produits de placement plus risqués offrant en retour un rendement potentiel plus élevé, mais non garanti par Groupama Gan Vie. En fonction du profil d'investisseur et des objectifs, vous investissez dans tous les types de supports d'investissement offerts dans le cadre du produit.

Les supports d'investissement en unités de compte sont décrits dans un document d'informations clés spécifique disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Nous attirons votre attention sur le fait que le rendement de votre contrat dépend du profil d'investissement. Par ailleurs, nous vous signalons que la période de détention a un impact direct sur le profil de risque et de rémunération des supports d'investissement.

Le nombre d'unités de compte attribué est le rapport entre le montant net investi et la valeur liquidative de l'actif sous-jacent. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.

La valeur de rachat du contrat est égale à la somme des valeurs de rachat pour chacun des supports. La valeur de rachat en euros pour un support en unités de compte est obtenue en multipliant le nombre d'unités de compte par la valeur de l'unité de compte à la date de valeur du rachat.

Investisseurs de détail visés : ce produit s'adresse à des personnes physiques, résidents fiscaux français lors de la souscription et à certaines catégories de personnes morales. Il propose une diversité d'options d'investissement dont le choix s'effectue en fonction des besoins et des objectifs propres à chaque investisseur ; ainsi qu'à son profil d'investisseur qui dépend, notamment, de sa situation patrimoniale, de ses connaissances et expérience en matière de marchés financiers, de son horizon de placement et de son aversion au risque.

Durée de vie : l'investisseur souscrit pour une durée de 99 ans. Groupama Gan Vie, comme initiateur du produit, n'a pas le droit de résilier unilatéralement le contrat. Celui-ci prend fin en cas de renonciation ou en cas de rachat total.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'allocation de la classe d'actifs choisie étant personnalisable, le niveau de risque varie entre 1 et 6 selon les options d'investissement retenues.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

La performance globale de votre contrat dépendra des performances et des frais de chacun des supports investis dont vous trouverez le détail dans les documents d'informations spécifiques de ces derniers auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

De plus elle ne tiendra pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez en fonction de la législation fiscale en vigueur.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA GAN VIE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de Groupama Gan Vie, les contrats d'assurance, bons et contrats de capitalisation, sont couverts par le Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). La procédure d'indemnisation prévue par l'intervention du FGAP tient compte de l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des contrats d'assurance, des contrats et bons de capitalisation afférents à un même assuré, un même souscripteur de contrat, un même adhérent ou un même bénéficiaire de prestations.

L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la société défaillante. Le FGAP reconstitue la provision attachée à chaque contrat, dans la limite d'un plafond d'un montant de provisions techniques de 70 000 euros pour toutes les prestations relatives aux contrats d'assurance vie et de capitalisation.

La perte que vous pouvez subir dans ce cas est équivalente aux sommes supérieures à 70 000 €, sans limitation de montant, dont vous êtes créancier.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €			Période de détention recommandée		
MIN	Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
	Coûts totaux	Taux		5,43 %	8,32 %
Montant			542,76	832,48	1 246,96
	Réduction du rendement annuel		5,43 %	2,02 %	1,48 %
MAX	Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
	Coûts totaux	Taux	10,56 %	27,55 %	47,66 %
Montant			1 055,93	2 754,80	4 766,37
	Réduction du rendement annuel		10,56 %	6,27 %	4,99 %

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Catégories	Postes	MIN	MAX	Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,55 %	0,97 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	-2,34 %	2,96 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,99 %	3,30 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00 %	2,60 %	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00 %	0,00 %	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les coûts que vous supporterez effectivement dépendront du ou des supports investis. Vous trouverez les informations concernant ces supports auprès de votre conseiller ou sur le site internet www.ganpatrimoine.fr.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Délai de renonciation : l'investisseur peut renoncer à son contrat et être remboursé intégralement par virement des versements effectués, dans les trente jours calendaires révolus qui suivent la date de conclusion du contrat. A cet effet, l'investisseur doit adresser à Groupama Gan Vie une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse et selon les modalités définies sur la proposition de souscription.

Durée de détention recommandée : la durée de détention recommandée de Gan Patrimoine Capitalisation est de 8 ans. Elle dépend notamment de la situation patrimoniale de l'investisseur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. L'investisseur est invité à se renseigner auprès de son conseiller ou de son assureur Groupama Gan Vie.

Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme : l'investisseur a la faculté d'effectuer, à tout moment et sans frais, un rachat total ou partiel de son contrat. Le montant total disponible est égal à la valeur de rachat du contrat, diminuée le cas échéant des avances en cours, de la fiscalité et des prélèvements sociaux en vigueur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute demande d'information ou toute réclamation (désaccord, mécontentement) relative à la vente de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou à votre Service de la Relation Clientèle au :

- 09.69.32.20.60 (numéro cristal, appel non surtaxé),
- ou par courrier postal

Gan Patrimoine
Service Relation Clientèle
TSA 51212
35090 RENNES Cedex 9

Si cette première réponse ne vous satisfait pas, votre réclamation peut être adressée au service "Réclamations" de l'Assureur, dénommé Groupama Gan Vie :

- par courrier postal : Groupama Gan Vie Service Réclamations TSA 91414 35090 Rennes CEDEX 9,
- par courriel à l'adresse suivante : service.reclamations@ggvie.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. La réponse définitive à votre réclamation vous sera apportée dans un délai de traitement de deux mois au plus. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai plus long, vous en serez informé.

En dernier lieu, vous pourrez recourir à la Médiation de l'Assurance sur le site : www.mediation-assurance.org ou par courrier : Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris CEDEX 09. Si l'avis de la Médiation de l'Assurance ne vous satisfait pas, vous pourrez éventuellement saisir la justice.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet www.ganpatrimoine.fr.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Ce document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement Gan Patrimoine Objectif Retraite. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PATRIMOINE OBJECTIF RETRAITE

Groupama Gan Vie

www.ganpatrimoine.fr

Appelez le +33.(0).9.69.32.20.60 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 26 février 2021

Assureur : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Gan Patrimoine Objectif Retraite est un contrat d'assurance vie de type multisupport, dont les garanties sont libellées en unités de compte et en euros. C'est un contrat de groupe à adhésion facultative souscrit auprès de Groupama Gan Vie par l'Association pour la Protection du Patrimoine et de la Personne (A3P) au profit de ses adhérents. Il est régi par le Code des assurances et relève des branches 20 (Vie-Décès) et 22 (Assurances liées à des fonds d'investissements). Il s'agit d'un contrat à capital différé avec contre-assurance et sortie, à la date choisie pour terme de l'adhésion, sous forme de rente viagère ou de capital retraite. L'adhérent sera défini ci-après par le terme « investisseur ».

Objectifs : ce produit permet la constitution d'une retraite par capitalisation servie sous forme de rente viagère ou de capital retraite, par des versements réguliers et libres affectés en fonction des options d'investissement proposées par le produit. L'investisseur choisit la répartition de ses versements sur le fonds en euros et/ou des unités de compte représentatives d'actions ou de parts d'organismes de placements collectifs (OPC), selon ses objectifs, son horizon de placement, sa propension au risque et en fonction du mode de gestion retenu : gestion à horizon ou gestion libre.

Le fonds en euros est décrit dans un document d'informations clés spécifique disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Les supports d'investissement en unités de compte sont des investissements associés à des produits de placement plus risqués offrant en retour un rendement potentiel plus élevé, mais non garanti par Groupama Gan Vie. En fonction du profil d'investisseur et des objectifs, vous investissez dans tous les types de supports d'investissement offerts dans le cadre du produit.

Les supports d'investissement en unités de compte sont décrits dans un document d'informations clés spécifique disponible auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

Nous attirons votre attention sur le fait que le rendement de votre contrat dépend du profil d'investissement. Par ailleurs, nous vous signalons que la période de détention a un impact direct sur le profil de risque et de rémunération des supports d'investissement.

Le nombre d'unités de compte attribué est le rapport entre le montant net investi et la valeur liquidative de l'actif sous-jacent. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.

La valeur de rachat de l'adhésion est égale à la somme des valeurs de rachat pour chacun des supports. La valeur de rachat en euros pour un support en unités de compte est obtenue en multipliant le nombre d'unités de compte par la valeur de l'unité de compte à la date de valeur du rachat.

Investisseurs de détail visés : ce produit s'adresse à des personnes physiques, résidents fiscaux français. À l'adhésion, l'âge minimum de l'investisseur est de 18 ans et l'âge maximum est de 67 ans. Il propose une diversité d'options d'investissement dont le choix s'effectue en fonction des besoins et des objectifs propres à chaque investisseur ; ainsi qu'à son profil d'investisseur qui dépend, notamment, de sa situation patrimoniale, de ses connaissances et expérience en matière de marchés financiers, de son horizon de placement et de son aversion au risque.

Prestations d'assurance : en cas de décès de l'investisseur, avant la date de liquidation de sa retraite, un capital égal à l'épargne constituée, diminuée le cas échéant des avances en cours, de la fiscalité et des prélèvements sociaux en vigueur, est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s). Le produit comporte une Garantie plancher optionnelle destinée à compléter la garantie principale de façon à ce que le montant versé en cas de décès avant l'âge de 67 ans soit au minimum égal à la somme des versements nets de frais, diminuée le cas échéant de la somme des rachats partiels et des sommes dues au titre des avances en cours consenties sur le contrat. La garantie cesse au premier jour du mois qui suit le 67^{ème} anniversaire de l'investisseur.

Durée de vie : l'investisseur adhère pour une durée correspondant au terme envisagé pour la liquidation de sa retraite. L'investisseur peut anticiper ou proroger la date du terme dans les limites et conditions prévues au contrat. Groupama Gan Vie, comme initiateur du produit, n'a pas le droit de résilier unilatéralement votre adhésion. Celle-ci prend fin en cas de renonciation au contrat, en cas de rachat total ou au décès de l'investisseur.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'allocation de la classe d'actifs choisie étant personnalisable, le niveau de risque varie entre 1 et 5 selon les options d'investissement retenues. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

La performance globale de votre contrat dépendra des performances et des frais de chacun des supports investis dont vous trouverez le détail dans les documents d'informations spécifiques de ces derniers auprès de votre conseiller ou en ligne sur www.ganpatrimoine.fr.

De plus elle ne tiendra pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez en fonction de la législation fiscale en vigueur.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA GAN VIE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de Groupama Gan Vie, les contrats d'assurance, bons et contrats de capitalisation, sont couverts par le Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). La procédure d'indemnisation prévue par l'intervention du FGAP tient compte de l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des contrats d'assurance, des contrats et bons de capitalisation afférents à un même assuré, un même souscripteur de contrat, un même adhérent ou un même bénéficiaire de prestations.

L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la société défaillante. Le FGAP reconstitue la provision attachée à chaque contrat, dans la limite d'un plafond d'un montant de provisions techniques de 70 000 euros pour toutes les prestations relatives aux contrats d'assurance vie et de capitalisation.

La perte que vous pouvez subir dans ce cas est équivalente aux sommes supérieures à 70 000 €, sans limitation de montant, dont vous êtes créancier.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Coûts au fil du temps

Investissement de 10 000 €				Période de détention recommandée	
MIN	Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
	Coûts totaux	Taux		5,68 %	9,36 %
Montant			568,23	935,59	1 456,31
Réduction du rendement annuel			5,68 %	2,26 %	1,71 %
MAX	Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
	Coûts totaux	Taux		10,48%	22,20 %
Montant			1 048,27	2 219,60	3 868,13
Réduction du rendement annuel			10,48%	5,14 %	4,17 %

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessus. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Catégories	Postes	MIN	MAX	Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,55%	0,97%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	0,32 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,26 %	3,34 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	1,34 %	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	0,00 %	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les coûts que vous supporterez effectivement dépendront du ou des supports investis. Vous trouverez les informations concernant ces supports auprès de votre conseiller ou sur le site internet www.ganpatrimoine.fr.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Délai de renonciation : l'Adhérent peut renoncer à l'adhésion au présent contrat dans les trente jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé de son adhésion. En tout état de cause, cette information intervient au plus tard à compter de la date d'encaissement de la première cotisation, ou fraction de cotisation appelée après émission de son certificat d'adhésion. A cet effet, l'investisseur doit adresser à Groupama Gan Vie une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse et selon les modalités définies sur la demande d'adhésion.

Durée de détention recommandée : la durée de détention recommandée de Gan Patrimoine Objectif Retraite est de 8 ans. Elle dépend notamment de la situation patrimoniale de l'investisseur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. L'investisseur est invité à se renseigner auprès de son conseiller ou de son assureur Groupama Gan Vie.

Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme : l'investisseur a la faculté d'effectuer, à tout moment et sans frais, un rachat total ou partiel de son contrat. Le montant total disponible est égal à la valeur de rachat du contrat, diminuée le cas échéant des avances en cours, de la fiscalité et des prélèvements sociaux en vigueur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute demande d'information ou toute réclamation (désaccord, mécontentement) relative à la vente de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou à votre Service de la Relation Clientèle au :

- 09.69.32.20.60 (numéro cristal, appel non surtaxé),
- ou par courrier postal

Gan Patrimoine
Service Relation Clientèle
TSA 51212
35090 RENNES Cedex 9

Si cette première réponse ne vous satisfait pas, votre réclamation peut être adressée au service "Réclamations" de l'Assureur, dénommé Groupama Gan Vie :

- par courrier postal : Groupama Gan Vie Service Réclamations TSA 91414 35090 Rennes CEDEX 9,
- par courriel à l'adresse suivante : service.reclamations@ggvie.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. La réponse définitive à votre réclamation vous sera apportée dans un délai de traitement de deux mois au plus. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai plus long, vous en serez informé.

En dernier lieu, vous pourrez recourir à la Médiation de l'Assurance sur le site : www.mediation-assurance.org ou par courrier : Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris CEDEX 09. Si l'avis de la Médiation de l'Assurance ne vous satisfait pas, vous pourrez éventuellement saisir la justice.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet www.ganpatrimoine.fr.